

## **Discours de Mme la Ministre**

*Algérie - 20 janvier 2014*

Monsieur le Ministre, cher Mohamed Mebarki,

Monsieur l'Ambassadeur,

Mesdames et Messieurs les Directeurs des Ministères des Affaires étrangères et des Ministères de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique,

Mesdames et Messieurs les Présidents, Rectrices et Recteurs d'Universités,

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs d'Ecoles et de Centres de Recherche,

Monsieur le Directeur du CERIST (Centre de Recherche sur l'Information Scientifique et Technique), qui avez la gentillesse de nous accueillir dans vos locaux,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord exprimer tout le plaisir que j'ai à revenir, à Alger, à peine plus d'un mois après avoir participé au premier Comité Intergouvernemental de Haut Niveau présidé par nos deux Premiers ministres.

Cette rencontre, par les échanges qu'elle a permis et les accords qu'elle a vu se concrétiser, témoigne du renouveau remarquable de notre relation depuis la visite d'Etat du Président François Hollande et de « la déclaration d'Alger d'amitié et de coopération » de décembre 2012.

Ma présence pour l'ouverture de cette troisième Conférence algéro-française de l'enseignement supérieur et de la recherche prend ainsi une signification toute particulière. C'est un moment fort qui illustre la qualité de notre **coopération bilatérale**. Celle-ci repose sur plusieurs atouts : **une relation ancienne**, fondée sur un **partenariat équilibré**, des **moyens financiers ambitieux** et une langue en partage, **le français**.

Comme nous, vous avez engagé une réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche afin d'investir dans la formation de votre jeunesse. C'est tout le sens de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement supérieur et à la Recherche que j'ai portée. J'ai, en effet, souhaité faire **de l'attractivité et de la mobilité internationale**, notamment dans un cadre européen, le cœur de cette réforme.

**L'attractivité, tout d'abord.** La France est le 3<sup>ème</sup> pays d'accueil des étudiants étrangers. Selon une enquête de Campus France, 90 % des étudiants se déclarent satisfaits de leur séjour en France, notamment pour la qualité des formations dispensées. Cette attractivité est particulièrement marquée avec l'Algérie puisque plus de 23.000 étudiants algériens sont inscrits dans des cursus d'enseignement supérieur, en France, ce qui représente près de 10% des étudiants étrangers qui viennent se former dans notre pays ! C'est considérable mais nous souhaitons aller encore plus loin dans cette coopération. J'y reviendrai.

Dès 2012, notre gouvernement a choisi d'abroger la circulaire Guéant-elle restreignait la capacité des étudiants étrangers diplômés à venir travailler en France - mais il a également pris la circulaire du 10 juin 2013. Celle-ci invite les préfets à faire de la délivrance de titres pluriannuels aux étudiants étrangers engagés dans les formations les plus qualifiantes ainsi qu'aux doctorants étrangers accueillis en France, un principe.

Je suis allée plus loin. En autorisant les enseignements en langue étrangère dans l'enseignement supérieur, l'article 2 de la loi a eu pour objectif de renforcer l'attractivité internationale de la France, d'encourager les doubles cursus, de renforcer l'attractivité de notre pays, notamment pour les étudiants du pourtour méditerranéen.

Renforcer l'attractivité de notre pays implique d'encourager également la mobilité internationale et d'élargir notre coopération bilatérale notamment dans le cadre d'un partenariat euro méditerranéen, partenariat auquel je suis particulièrement attachée. C'est le sujet de la conférence qui nous réunit aujourd'hui. J'y reviendrai.

**La mobilité internationale, ensuite.** Au XXIème siècle, la mobilité internationale est indispensable parce que l'ouverture aux autres cultures est un préalable à l'amélioration des connaissances, parce que la connaissance scientifique a toujours ignoré les frontières territoriales, parce que la mobilité internationale augmente de 60 % les chances d'embauche à la fin des études.

Si j'ai souhaité favoriser la mobilité internationale dans l'enseignement supérieur, si je me suis battue pour faire augmenter le budget européen d'Erasmus Plus – à hauteur de plus de 40 % – et en particulier pour qu'il soit davantage ouvert aux échanges avec les pays du bassin méditerranéen, c'est parce que je crois à l'importance de la mobilité internationale pour renforcer l'attractivité et la croissance de nos pays.

Comme le rappelait le Président de la République lors de sa dernière conférence de presse, le 14 janvier, il ne faut pas avoir peur de la mobilité internationale. Les étudiants, les chercheurs qui partent étudier, enseigner, faire de la recherche dans un pays autre que le leur, en sont les meilleurs ambassadeurs.

**Dans le cadre du dialogue 5 + 5**, j'ai appelé de mes vœux qu'une « **Méditerranée de projets** » nous conduise à une « **Méditerranée sans rivages** ». Y sont nécessairement associés le développement de la mobilité internationale comme le renforcement de notre coopération dans un cadre multilatéral.

Le premier exemple, le projet de création de l'Institut de technologie et d'architecture euro-méditerranéen, en partenariat avec l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès (INSA International), démontre sa faisabilité. Sur ce modèle, nous sommes prêts pour développer un cadre de co-construction universitaire innovant et ambitieux.

Dans ce même esprit, je ne peux que soutenir la préparation de l'initiative PRIMA (*Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area*). La participation de l'Algérie sera un atout indéniable pour ce partenariat qui mettra en cohérence les projets et collaborations scientifiques existantes entre les pays du pourtour méditerranéen autour de 4 grands axes stratégiques : santé, agronomie, énergie, environnement, sujets importants s'il en est à l'heure de la mondialisation, de l'épuisement des ressources naturelles et du vieillissement des populations.

**Je souhaite également insister sur l'importance de notre coopération bilatérale qui doit, comme les échanges au sein de cette conférence vous y engagez, se renforcer et s'ouvrir.**

La France y consacre son premier budget de coopération universitaire et de recherche à l'international : **près de trois millions d'euros**, avec un succès certain. **Plus de 700 conventions lient nos établissements d'enseignement supérieur et de recherche** : la France est le premier partenaire des publications scientifiques de l'Algérie.

C'est parce que **nous partageons une même vision de l'avenir, celle de la formation de notre jeunesse**, que vous avez souhaité nous associer à vos réflexions sur la réforme de l'enseignement supérieur que vous avez engagée.

Vous avez, comme nous, privilégié la formation professionnelle et opérer un rapprochement entre le monde académique et le monde socio-économique.

Notre coopération est, tout d'abord, **fondée, sur le partage de stratégies et de solutions institutionnelles.**

La France a ainsi apporté son concours à la création des **pôles d'excellence technologique, à la formation des jeunes cadres à la culture managériale et à la création d'entreprises.** Ce programme s'est appuyé sur le **Fonds de solidarité prioritaire (FSP)** qui a permis de réaliser plus de 1.000 stages de formation en France et d'accompagner avec succès le transfert de la Filière « Ingénieur Entreprendre » vers l'Algérie : plus de 130 étudiants impliqués sur 2 ans, 4 entreprises créés, 3 en incubation, d'autres en projet.

Je peux, également, vous confirmer- la convention devrait être signée ce matin-même - **qu'un réseau mixte entre écoles algériennes et françaises continuera d'accompagner cette révolution culturelle** qui mobilise école et entreprise dans la formation de ces jeunes par les stages et la formation en l'alternance.

Je me réjouis également **des avancées dans la mise en place des instituts technologiques,** projet phare de notre coopération : ils accueilleront leurs premiers étudiants à la rentrée 2014.

Ces établissements permettront de former, à bac + 3, les **techniciens et cadres intermédiaires opérationnels dont l'entreprise a besoin**. Ces formations, **réalisées avec l'appui du réseau des instituts universitaires technologiques français**, doivent rapprocher là aussi les enseignants du tissu économique local et contribuer au renforcement du lien entre enseignement supérieur et monde économique.

C'est également **parce que nous partageons la même vision de l'avenir**, fondée sur une approche commune en termes d'innovation, de besoins de qualification et d'ouverture sur le monde **que notre coopération repose également sur le partage des connaissances et des savoir-faire technologiques**.

L'accord sur le renforcement des **capacités de calcul à haute performance qui sera signé, aujourd'hui, parmi d'autres accords**, entre les Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et les Ministères de l'Industrie, **la société Bull et l'Inria, est emblématique à cet égard**. Il s'articule dans le contexte du partenariat industriel et technologique conclu entre nos deux pays, en décembre 2012. Celui-ci fait ainsi appel à trois leviers d'action : la formation professionnelle et le développement industriel (plusieurs protocoles d'accord ont été signés notamment avec l'Ecole d'économie de Toulouse, Mines ParisTech et SKEMA); l'appui technique et technologique aux entreprises ; la constitution de partenariats entre entreprises françaises et algériennes.

C'est parce que nous avons en partage cette même vision de l'avenir, notamment **l'ouverture sur le monde, la Méditerranée, l'Afrique et le reste du monde, notamment francophone**, que notre coopération bilatérale évolue, fondée sur un partenariat équilibré.

Je souhaite un plein succès aux travaux de cette conférence. Fructueux, ils ne pourront qu'ouvrir des perspectives nouvelles à la hauteur de nos attentes respectives pour un approfondissement de notre relation respectueuse de nos identités.